



# Le Petit Bavard

## Saint-Sulpice-de-Pommeray



# Vivre ensemble !

Le retour du beau temps, les vacances, favorisent la vie en extérieur. **Le bruit est la cause première des conflits entre voisins.** Vivre en bons termes avec ses voisins, c'est essentiel ! Le respect de certaines règles y contribue grandement. ! Sachons donc être vigilants sur les points suivants :

- **Musique et festivités** : sachez prendre vos précautions pour ne pas importuner vos voisins, en journée comme en soirée. **Bon à savoir : le tapage diurne n'est pas plus autorisé que le tapage nocturne !** Si vous faites une soirée, prévenez votre voisinage et convenez avec eux d'un horaire raisonnable pour la fin de soirée. Pensez que même le week-end, des personnes travaillent et ont besoin de se reposer !



- **Bricolage et jardinage** : le retour du beau temps favorise immanquablement les tailles de haies, les tontes... Les travaux de bricolage ne sont également pas en reste !

Rappel des horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec utilisation d'appareils sonores :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

- **Animaux de compagnie** : tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage. Les aboiements répétés peuvent en effet constituer une véritable nuisance. Pensez également à rentrer votre chien la nuit !



Vivre en bonne intelligence n'est donc pas si compliqué ! Un peu de respect, de tolérance et surtout du dialogue devraient venir à bout de tous les petits tracas vicinaux. Si vous vous retrouvez toutefois dans une impasse, pensez à faire appel à un conciliateur de justice.

**Vous pouvez appeler le 02 54 45 16 19 (Maison de la Justice et du Droit).**

Si vous tombez sur le répondeur, n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées. On vous rappellera. **Bon été à tous !**

# Service Enfance Jeunesse



## Nouvelles inscriptions :

Un dossier est à remplir pour toute nouvelle inscription à la garderie périscolaire ou à l'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires).

**Prenez rendez-vous auprès du Directeur  
entre le 15 juillet et le 23 août au 02 54 52 58 14.**

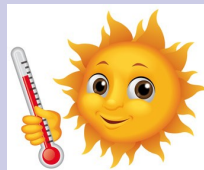
**Les fiches d'inscription pour les mercredis du 4 septembre au 16 octobre 2013 :** sont à déposer à l'accueil de loisirs **avant le vendredi 23 août à 18h30**. Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni après la date limite.

## Canicule

La commune tient un registre des personnes vulnérables pendant les périodes de fortes chaleurs.

Des contacts téléphoniques ou des visites à domicile peuvent être mises en place à la demande.

**Si vous souhaitez vous inscrire,  
contactez la mairie  
au 02 54 52 58 00.**



## Ludomobile

**Vendredi 19 juillet 2013  
Aire de jeux face à la salle des fêtes  
de 15h00 à 18h30.**



**Nombreux jeux  
pour tous les âges.**

**Venez jouer gratuitement,  
entre amis ou en famille !**

## Mission locale

La Mission Locale accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, vers la formation, l'emploi, l'autonomie personnelle et professionnelle.

L'accompagnement est individualisé et personnalisé en fonction des besoins de chaque jeune accueilli.

Les services de la Mission Locale, financés par l'Etat, la Région, les intercommunalités et le Département, sont entièrement gratuits.

**N'hésitez pas à les contacter : 02 54 52 40 40 (15 avenue de Vendôme à**



## La Cisse a besoin de votre aide !

Le dernier week-end d'août, 400 jeunes vont œuvrer ensemble pour restaurer le lit de la Cisse, en aménageant 9 méandres sur la commune d'Averdon.

Le Club Jeunes Nature et Animaux de Marolles recherche des vélos pour le déplacement des jeunes de Marolles à Averdon (15 kms aller-retour).



**Pour toute information concernant le projet, vous pouvez appeler le 02 54 20 08 77 ou consulter le [www.cjna-marolles.fr](http://www.cjna-marolles.fr) D'avance merci pour votre solidarité !**